

LETTRE D'INFORMATION

du groupe des **A**ssociations et **I**nstitutions, de l' **É**conomie **S**ociale et **S**olidaire,
et de l' **E**nvironnement du Conseil Economique, Social et Environnemental
Régional du Centre - Val de Loire



Au Sommaire :

- *Avis du CESER relatif à l'avis sur le bilan des aides économiques 2022*
- *Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation*
- *Avis du CESER relatif au rapport du ZAN sous l'angle des besoins en logements*
- *Avis du CESER relatif au rapport d'autosaisine « Préserver l'eau, une ressource épuisable »*
- *Avis du CESER relatif au rapport « Enjeu de la formation des personnes primo-arrivantes et des mineurs non accompagnés en Centre-Val de Loire »*
- *Rapport de la section prospective adopté à l'unanimité de l'assemblée*

AVIS

relatif à l'avis sur le bilan des aides économiques 2022



À l'instar de certaines entreprises du secteur marchand, nombre d'associations éprouvent encore les stigmates de la crise sanitaire passée à un moment où l'inflation des prix généralisée vient fragiliser à nouveau la santé économique des associations. Aussi, comme l'indique le rapporteur dans son avis, l'enveloppe dédiée au CAP' ASSO pourrait effectivement être sensiblement augmentée à un moment où la cohésion sociale de notre pays est largement fragilisée.

Ce dispositif permet au secteur associatif de développer des services d'utilité sociale, d'intérêt général et porteurs d'emplois à durée indéterminée. Ainsi depuis 17 ans, ce sont plus de 5 500 projets qui ont pu être accompagnés par les têtes de réseau associatives et plus de 6 760 emplois créés dans les domaines du sport, de la culture, de l'éducation populaire, de l'environnement, du social et dans bien d'autres encore.



Pour autant, il faut rester vigilant à ce que le CAP'ASSO ne soit pas générateur d'effets de substitution de la part d'autres acteurs publics, on constate parfois certains désengagements au motif du CAP'ASSO alors même que c'est l'effet inverse qui devrait être attendu en matière de cofinancement. A ce titre, nous avons en mémoire le cofinancement apporté par le département d'Indre-et-Loire en complément du CAP'ASSO qui existait encore il y a quelques années.

Le numérique est également un sujet important pour le secteur associatif qui, aussi bien dans sa gestion quotidienne que dans sa fonction employeur éprouve un besoin d'informatisation croissant et peine souvent à se mettre au niveau tant en matière d'équipement qu'au niveau de ses usages. Aussi, à l'instar du CAP Développement dans son volet numérique, un dispositif semblable en direction du secteur de l'ESS constituerait une aide structurante pour ce dernier.

Par ailleurs, nous nous permettons d'interroger la RCVL sur l'état d'avancement du contrat de plan Etat-Région par lequel le GIP RECIA bénéficiait de financements qui avaient permis la création des EPN sur le territoire régional.

Comme vous le savez les situations d'illectronisme sont de plus en plus nombreuses et les EPN ont notamment pour mission de favoriser les usages du numérique notamment en direction des plus fragilisés.

Cependant, aujourd'hui un certain nombre d'EPN éprouvent des difficultés pour pérenniser leurs activités et ceci est d'autant plus dommageable que ces espaces sont destinés à lutter contre la fracture numérique et servent aussi parfois de supports aux Espaces France Services, nouveaux vecteurs d'accès aux droits et aux services publics mis en place par l'Etat.

*Intervention de Sébastien ROBLIQUE
au nom du groupe AIESSE*

Rapporteur : Patrick UGARTE



Les représentants des universités et organismes de recherche se félicitent des ambitions portées par l'exécutif régional dans le SRESRI. Ils saluent la volonté de combler les carences existantes sur le territoire régional, de soutenir le développement des formations et d'améliorer la qualité de vie étudiante.

La région Centre-Val de Loire, historiquement en retard dans l'accès à l'enseignement supérieur, a su se mobiliser pour augmenter les effectifs d'ingénieurs formés grâce à la création salubre de l'INSA et au soutien aux deux écoles Polytech. Le SRESRI propose un même effort pour créer une école d'architecture, une école d'agronomie et un Institut d'Études Politiques qui font aujourd'hui défaut et obligent les jeunes à poursuivre leurs études dans d'autres régions, ou à y renoncer si leur famille n'est pas en état de financer ces dépenses supplémentaires. Le CESER devra être associé aux groupes de travail préparatoires et il faudra établir des plans de financement, de moyens humains et bâtimentaires pour assurer la réussite dans un délai raisonnable de ces projets.

Pour ces formations nouvelles comme pour les diplômes déjà existants, améliorer la qualité de la vie étudiante devra être l'action majeure. Depuis la crise Covid et l'inflation des prix alimentaires, de l'énergie et du logement, les difficultés sociales subies par des milliers d'étudiantes et d'étudiants ont subi une aggravation alarmante, nationalement comme dans notre région. La santé, physique et psychique, des jeunes s'est dégradée, dans un contexte de pénurie aiguë des professionnels de santé et de grande difficulté d'accès aux soins et aux médicaments.

Face à ces énormes défis, le constat est que malheureusement le CROUS n'a pas les moyens

et outils pour répondre à une demande croissante, que se soit sur le coût d'une alimentation de qualité et d'origine locale, au risque de flambée des loyers à Orléans et à Tours, faute de logements sociaux en nombre suffisant.

Les campus de proximité des autres chefs-lieux départements non-métropolitains posent d'autres questions, en particulier l'articulation à améliorer pour permettre aux jeunes du Berry, d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher une égalité d'accès aux masters. Toutefois, l'éco-campus de Châteauroux peut fournir un modèle de coopération de tous les acteurs dans l'intérêt général régional. Le bien-être étudiant à travers l'accès au sport, à la culture, au logement, à la mobilité (douce ou collective), à l'alimentation pourrait constituer un formidable outil d'attractivité du territoire régional, en particulier à destination des bacheliers d'Île-de-France aux conditions d'étude, de déplacement et de vie dégradées.

Enfin, le SRESRI devra assurer le soutien au développement des universités de Tours et d'Orléans, leurs projets ambitieux aux Tanneurs, la reconstruction de Polytech Tours, le projet Madeleine, la montée en puissance de la nouvelle faculté de médecine, le développement de l'INSA et les priorités des grands organismes de recherche, en améliorant la synergie avec la recherche privée au service de l'innovation technologique, de produits et de services, en lien avec les pôles de compétitivité, pour réussir les transitions environnementale, numérique et démocratique et la réindustrialisation.

*Intervention de Pierre ALLORANT
au nom du groupe AIESSE*

Rapporteurs : Paulette PICARD, Maxime SENNEPIN



Au nom du groupe AIESSE, j'interviens pour saluer la qualité et l'intérêt du rapport, au moment où se multiplient les réactions à l'emporte-pièces qui remettent radicalement en question le principe d'un usage régulé du sol, en oubliant qu'il s'agit d'une ressource finie et non renouvelable. On pouvait ainsi lire récemment sur un réseau social, au mépris de toute vérité : « une nouvelle loi va interdire les constructions neuves ! »

L'artificialisation des sols et son principal corollaire, l'étalement urbain, sont à la source de surcoûts pour les collectivités, mais aussi pour les ménages : l'urbaniste Sylvain Grisot observe à juste titre que « la ville éparsse coûte plus cher que la ville dense. » ! Tandis que sur le plan environnemental, les conséquences de l'atteinte portée aux ENAF s'expriment en termes de moindre absorption de CO₂ par les sols,

d'imperméabilisation favorisant le ruissellement des eaux au détriment de leur infiltration, d'exposition aux risques naturels, de perte de biodiversité et de capacité de production alimentaire.

Or, comme le souligne une étude scientifique de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière parue le 5 octobre dernier, « La quasi-totalité des départements [français] a perdu des terres agricoles entre 2008 et 2018, à un rythme moyen de 0,2 % par an. L'étalement des villes et la transformation des sols agricoles en habitation, infrastructures ou zones commerciales en constituent la raison principale. »

On y lit également que « Depuis 1981, les terres artificialisées sont passées de trois à cinq millions d'hectares, une croissance de 70% supérieure à celle de la population (+19%). »

Au total, le dérèglement climatique appelle à une adaptation et à une réorganisation des espaces, notamment résidentiels.

Pourtant, cette nécessité inquiète nombre d'élus et de citoyens, en particulier du monde rural, qui y voient une menace directe au développement local et à l'accueil de nouveaux habitants.

Mais la loi est là et il faut donc chercher des solutions pour dépasser ces craintes !

Or, le grand mérite du rapport est de souligner qu'il n'y a pas nécessairement opposition entre ZAN, satisfaction des besoins en logements et développement local, qu'une large palette de solutions existe, pour peu que l'on s'affranchisse de la seule réplique du modèle pavillonnaire classique. Aucune des solutions présentées dans le rapport, prises une à une, ne peut répondre à tous les besoins, mais combinées les unes aux autres dans le cadre de PLH repensés, elles permettent de répondre aux attentes en matière de logements, pour peu que les territoires, en particulier les intercommunalités, les soutiennent.

Pour terminer, je voudrais me faire l'écho d'une observation réitérée par nombre de représentants de nombreuses régions et de toute obédience politique au cours de l'atelier consacré à la question du AN, organisé dans le cadre du Congrès des Régions : aller vers la sobriété foncière exige de pouvoir disposer d'outils tels que les EPF, aptes à assurer des missions d'aide à l'ingénierie et de portage foncier sur l'ensemble du territoire régional. On retrouve là l'ancienne préconisation du CESER qui garde pleinement son actualité.

*Intervention de Jean-Paul Carrière
au nom du groupe AIESSE*

Rapporteur : Samuel SENAVER





Cette intervention est faite au nom du groupe des Associations, des Institutions, de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Environnement.

Le Groupe tient à souligner la qualité et la densité d'un rapport où les enjeux identifiés sont appuyés sur l'analyse de données sourcées et d'auditions nombreuses et diversifiées.

Une eau disponible en quantité et qualité, en tant que besoin primaire, est essentielle pour assurer la vie des êtres humains et espèces animales et végétales. Avec les évolutions technologiques des sociétés humaines, les usages de l'eau se sont accrus et fortement diversifiés.

Ce qui fait que, dans un contexte de raréfaction d'une ressource désormais épuisable, cette multiplicité en fait un sujet très sensible où viennent se confronter l'intérêt général pour la préservation d'un bien commun et les intérêts

particuliers pour la captation au service du maintien de modes de consommation inadaptés aux obligations de partage.

En ce sens, le rapport émet des préconisations qui ne stigmatisent aucun usage en particulier. Il invite ainsi à des appropriations et des réflexions impérativement collectives où chaque acteur de nos sociétés devra prendre sa part de sobriété pour pouvoir envisager sereinement un avenir commun.

*Intervention de Frédéric Breton
au nom du groupe AIESSE*

Rapporteuse : Isabelle PAROT



Le groupe tient à souligner la qualité d'un rapport sur un sujet complexe et délicat. Les personnes réfugiées et migrantes sont souvent au centre et victimes de contre-vérités et postures démagogiques dans l'espace public, loin des réalités vécues par les personnes et les associations qui les accompagnent au quotidien. Fuyant la guerre, les violences, les discriminations pour trouver un avenir meilleur, rescapées d'un voyage souvent violent, leur détresse est exacerbée par une certaine maltraitance institutionnelle lors de leur arrivée. Accueillies dans un climat de suspicion, elles peuvent se retrouver dans une situation de grande vulnérabilité et passer de longs mois à la rue.

Toute personne, quelle que soit sa situation administrative, doit pouvoir bénéficier de conditions de vie dignes, accéder à des titres de séjour précoces et pérennes, à l'apprentissage du français, à la formation et au travail, au logement et à la santé. La formation des professionnels de santé sur les spécificités des parcours migratoires et leurs conséquences en termes de santé somatique et mentale doit aussi être assurée, de même le financement de l'interprétariat en santé. Le groupe souhaite souligner l'appui considérable que représente le tissu associatif et la mobilisation constante des professionnels et des bénévoles dans ce parcours vers l'insertion.

*Intervention de Madame Legras-Froment
au nom du groupe AIESSE*

Rapporteuses : Martine RICO, Brigitte LEMAIRE



C'est avec attention que nous avons pris connaissance du rapport sur la prise en charge de la formation des migrants primo-arrivants et des mineurs non accompagnés sur notre territoire.

Si le rapport étudie toutes les facettes de ces questions graves auxquelles sont confrontées ces personnes, très jeunes pour la plupart, il se tait sur les raisons de leur exil et les conditions de vie qui les ont amenées à tout quitter et à risquer leur vie pour rejoindre l'Europe, sur les illusions souvent échafaudées par le biais des médias et des réseaux sociaux.

Il nous semble qu'on ne peut leur venir en aide une fois le voyage réalisé sans tenter aussi de contribuer à éviter que ces pays se vident de leurs forces vives. Si ce n'est pas l'objet de ce rapport, nous rappelons que la coopération décentralisée est une des compétences de la Région qui agit par le biais de son organisme Centraider. On peut ainsi aider des ONG à monter des projets de microfinance qui permettent à des femmes par

exemple de se lancer dans des activités de petit élevage, ou de monter un atelier de couture ou une fabrique de savons artisanaux. Et quand une femme a un travail et des revenus stables, c'est toute une famille qui est nourrie et ses enfants pourront être scolarisés et peut-être contribuer au développement de leur pays.

C'est en tout cas ce que j'ai observé en Afrique de l'Ouest, où je suis allée de nombreuses fois dans le cadre de projets de microcrédit. Cela nous semble plus souhaitable que de voir ces familles se démunir pour payer un passeur et voir leur enfant partir seul affronter de nombreux dangers pour un avenir tout aussi incertain dans nos sociétés où l'accueil n'est pas une évidence. Surtout s'il est mineur !



**LES ESPACES RURAUX
À LA CROISÉE DES CHEMINS.
QUELS AVENIRS POUR LES CAMPAGNES DU
CENTRE-VAL DE LOIRE, À L'HORIZON 2050 ?**

OCTOBRE 2023



CESER
CENTRE-VAL DE LOIRE

Le lieu de convergence des idées

*Le rapport Ruralités est accessible sur le site
du CESER dans la rubrique Publications.*

*Rapporteur :
Jean-Paul CARRIERE*



Les auteurs des interventions

Sébastien ROBLIQUE : Vice-Président de la 1^{ère} commission du CESER Centre-Val de Loire, Collectif ALERTE/URIOPSS

Jean-Paul CARRIERE : Président de la section prospective et membre de la 2^{ème} commission du CESER Centre-Val de Loire, Enseignant-chercheur à l'Université de Tours.

Frédéric BRETON : Conseiller commission 2 « Environnement, Mobilités, Espace », Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Mari-Paul LEGRAS FROMENT : Conseillère commission 1 « Qualité de la vie, Solidarités, Égalités » - Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire

Nicole COMBREDET : Conseillère commission 2 « Environnement, Mobilités, Espace » - France Nature Environnement Centre-Val de Loire

Pierre ALLORANT : Vice-Président délégué « Santé, aménagement local du territoire (CRST), solidarités ». Représentant des universités et des organismes de recherche - Université d'Orléans

Pour le Groupe AIESSE

Directeurs de publication :
Sébastien Roblique et Alicia Mainferme

CRESS Centre-Val de Loire
6 ter rue Abbé Pasty
45400 Fleury les Aubrais

Téléphone : 02 38 68 18 90

Messagerie : contact@cresscentre.org



GROUPE AIESSE
CESER Centre-Val de Loire
ceser.regioncentre.fr